

RAPPORT DE VÉRIFICATION

CLEMESSY SERVICES
RUE DES FREGATES
44600 SAINT-NAZAIRE
A l'attention de : M. Ludovic PAILLERET

ALCOO

EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification avant mise ou remise en service

Type d'équipement	Désignation	Marque	Immat. porteur // Libellé client	Lieu de vérif. Emplacement	Nb Obs	Non vérifié	Mise à l'arrêt préconisée
Appareil de levage	Grue mobile automotrice	PPM	Sans // Grue mobile PPM 35T - Repère "MIC1659001"	CLEMESSY SERVICES à Donges (44) - Site "BASE"	9		

Adresse d'intervention :
CLEMESSY SERVICES
Chez RAFFINERIE TOTAL à DONGES (44)
44880 DONGES

Mission réalisée le 21/12/17
Accompagnateur : M. Ludovic PAILLERET

N° d'affaire : 1712950S0000037/1000
Designation : DONGES - RAFFINERIE TOTAL-Vérification lors de la mise ou remise
N° intervention : 950S0171200000000492
Date du rapport : 29/12/2017 - Référence du rapport : 950S0/17/3475

Reference site : CLEMESSY SERVICES<<TOTAL DONGES : Remise en service d'une grue mobile PPM>>

 Présence d'observation(s)

Vérificateur : M LE THIEC DOMINIQUE
Nombre de pages : 6

0001 001370261

Agence Équipements Saint-Nazaire

SOCOTEC FRANCE - Océanis II - Bât. A - 41 boulevard de l'Université - 44600 SAINT NAZAIRE
Tél. : 02 51 76 30 88 - Fax : 02 40 19 00 01
Email : equipements.saint-nazaire@socotec.com

SOCOTEC France - S.A. au capital de 17 648 740 euros
542 016 654 RCS Versailles - Siège social : Les Quadrants - 3 avenue du Centre - CS 20732
Guyancourt - 78182 St-Quentin-en-Yvelines Cedex - FRANCE - www.socotec.fr



COMPTE-RENDU DE FIN MISSION

En fin de mission, un compte-rendu verbal reprenant les informations essentielles de la vérification a été réalisé par l'intervenant SOCOTEC auprès de M. Ludovic PAILLERET.

Un rapport provisoire a été remis sur place à M. Ludovic PAILLERET.

MODALITES DE LA VERIFICATION

Le contrôle a été effectué conformément aux exigences réglementaires ou contractuelles :

- par l'examen visuel des parties accessibles ou rendues accessibles à la demande du vérificateur ;
- par des essais de fonctionnement ;
- l'examen du montage et d'installation pour les équipements installés à demeure ;
- par des épreuves pour les appareils ou accessoires de levage concernés.

La liste des points de vérification figure en annexe du présent rapport.

VERIFICATION DE L'EQUIPEMENT

1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Grue mobile automotrice
Constructeur / Marque	PPM
Type	A400
Numéro de série	401209
N° immatriculation véhicule	Sans
N° ou repère client	Grue mobile PPM 35T - Repère "MIC1659001"
Année de fabrication	1997
Marquage	CE

2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Configuration	Flèche télescopique
Equipement de préhension ou de support de charge	Crochet simple avec linguet de sécurité
Particularité(s) ou spécificité(s) / Equipement interchangeable	Relevage : Hydraulique Télescopage : Hydraulique Stabilité : 4 stabilisateurs Crochet sur moufle : Avec crochet sur moufle Mobilité : Sur pneumatiques Contrepoids : Fixe Flèche : Flèche caisson
Autres caractéristiques	Longueur de flèche (m) : 30,57 Nombre d'éléments : 4 Hauteur de levage maximum (m) : 28 Contrepoids : 5T7 Diamètre du câble de levage : 15 mm
Charge Maximale Utile (CMU) - Capacité maximale - Abaque (Extraits)	Capacité maximale d'utilisation dans la configuration de base (t) : 35 / pour une portée de 3 m Effort maximum au brin sur treuil de levage (t) 3,5

3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Arrêt d'urgence	Bouton poussoir de type "coup de poing"
Limiteurs de course des mouvements de levage	Haut et bas
Autres limiteurs de course sur les mouvements de levage (hors-course, sur-course, ...)	Haut et bas
Limiteurs de course des mouvements horizontaux	Orientation
Contrôle de dévers	Indicateur
Surveillance des efforts générés par la charge	Limiteur de moment/capacité
Surveillance de la pression hydraulique	Limiteur de pression général
Détection de chevauchement de câbles	Système empêchant le chevauchement du câble du mouvement de distribution
Survitesse de descente de la charge	Limiteur de débit
Contrôle de déploiement des stabilisateurs	Asservissement du déploiement de l'appareil à la mise en œuvre des stabilisateurs
Interdiction d'emploi des appareils mobiles aux personnes non autorisées	Système à clé amovible
Détecteur de présence du conducteur au poste de conduite	Accoudoir relevable interdisant l'efficacité des commandes de certains mouvements lorsqu'il est relevé
Dispositif de retenue du conducteur sur son siège	Ceinture de sécurité ventrale
Dispositif de blocage des stabilisateurs et/ou de leur extension en position « route »	Verrouillage hydraulique
Dispositif de blocage des éléments mobiles en position « route » autres que les stabilisateurs et/ou leur extension	Verrouillage mécanique manuel
Frein de parking	Frein
Avertisseur de déplacement	Lumineux (gyrophare)
Avertisseur de recul	Sonore
Autre(s) dispositif(s) de sécurité	Avertisseur sonore

4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Nature de la vérification	Vérification avant remise en service
Réglementation prise en référence	Arrêté du 01/03/2004 (modifié) et article R4323-22 du Code du Travail
Demandeur	Utilisateur
Motif de la vérification	Remplacement du clapet anti-retour du vérin de levage
Temps nécessaire à la vérification	Temps de mise à disposition de l'appareil adapté à la vérification
Documents nécessaires à la vérification	Notice d'instructions non présentée
Accompagnement nécessaire à la vérification	Personnel assurant la conduite et la manoeuvre de l'appareil présent
Charges et leurs moyens de manutention nécessaires à la vérification	Charges et moyens de manutention mises à dispositions présentes
Zone d'essai sécurisée nécessaire à la vérification	Conditions de sécurité adaptées à la vérification
Moyens d'accès nécessaires à la vérification	Aucun moyen d'accès nécessaire pour la vérification
Lieu de vérification / Emplacement	CLEMESSY SERVICES à Donges (44) - Site "BASE"
Modifications apportées sur l'appareil	Remplacement du clapet anti-retour sur le vérin de levage (Clapet anti-retour d'origine constructeur d'après M. Frédéric BARON - Mainteneur SCALES)
Date de vérification de l'équipement (mission > 1 jour)	21/12/17

5. CONDITIONS DE REALISATION DES ESSAIS EN CHARGE (VÉRIFICATION HORS ÉPREUVES)

Masse des charges d'essais mises à disposition (kg)	Se reporter au chapitre épreuves
---	----------------------------------

6. CONDITIONS DE REALISATION DES EPREUVES

Origine des coefficients d'épreuves	Réglementation " CE ", par défaut de communication de ceux définis par le fabricant
Coefficient d'épreuves statiques	1,25
Coefficient d'épreuves dynamiques	1,1

Affaire n° : 1712950S0000037/1000

Nature de la mission : Vérification avant mise ou remise en service

Lieu de vérification : CLEMESSY SERVICES

7. EPREUVE STATIQUE

Charge d'épreuve	2080 Kg
Durée	1 heure
Positionnement(s) de l'équipement et/ou de la charge	Flèche à 90° du châssis Portée 22,5 m Angle 40° CMU = 1660 KG Mouilage 2 brins - 3500 Kg / brin soit 7000 Kg maxi sous crochet
Configuration de l'équipement (portée, angle, mouilage, stabilisateurs,...)	Sortie maximum des stabilisateurs
Déformation mesurée (mm)	5 mm
Déformation après dépose	Aucune déformation résiduelle constatée

8. EPREUVE STATIQUE N°2

Charge d'épreuve	4610 Kg
Durée	15 minutes
Positionnement(s) de l'équipement et/ou de la charge	Flèche à 90° du châssis Portée 15 m Angle 36° CMU = 3688 KG Mouilage 2 brins - 3500 Kg / brin soit 7000 Kg maxi sous crochet
Configuration de l'équipement (portée, angle, mouilage, stabilisateurs,...)	Sortie maximum des stabilisateurs
Déformation mesurée (mm)	4 mm
Déformation après dépose	Aucune déformation résiduelle constatée

9. EPREUVE DYNAMIQUE

Charge d'épreuve	2080 Kg
Positionnement(s) de l'équipement et/ou de la charge	Flèche à 90° du châssis Portée 21 m Angle 43° CMU = 1890 KG Mouilage 2 brins - 3500 Kg / brin soit 7000 Kg maxi sous crochet
Configuration de l'équipement (portée, angle, mouilage, stabilisateurs,...)	Essais liés au levage

10. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Conditions d'exécution des vérifications / Document(s) nécessaire(s) à la vérification	La notice d'instructions du constructeur n'est pas disponible	1
Châssis - Ossature - Structure - Porteur / Assemblages - Liaisons - Fixations	Les carters de protection présentent une oxydation très importante avec perforation. Y remédier.	2
Châssis - Ossature - Structure - Porteur / Stabilisateurs	Le verrouillage des scelettes n'est pas assurée de manière satisfaisante (usure + verrouillages des scelettes détériorés). Y remédier.	3
Châssis - Ossature - Structure - Porteur / Maintien en position "route" des stabilisateurs et/ou de leur poutre d'extension	2 taquets de verrouillage des extensions des stabilisateurs sont grippés Y remédier.	4
Châssis - Ossature -	La synchronisation de la sortie des flèches télescopiques n'est pas assurée.	5

Eléments vérifiés	Observations	N°
Structure - Porteur / Flèche - Fléchette	Y remédier.	
Poste(s) de conduite / Chauffage	Remettre en service le chauffage en cabine.	6
Dispositifs de sécurité / Limiteur et/ou indicateur de moment et/ou capacité	Le CEC n'affiche pas une indication réelle. Réviser le CEC.	7
Montage et installation / Notice d'instructions	La notice d'instruction n'a pas été présentée	8
Montage et installation / Montage	La vérification du bon montage du clapet anti-retour n'a pas été vérifié en l'absence de notice de montage.	9

ANNEXE 1 : Liste des points de vérification des équipements de travail (EdT)

Les vérifications réalisées par SOCOTEC en sa qualité d'organisme tierce partie permettent de répondre aux exigences réglementaires prises en référence et rappelées pour chaque équipement dans le chapitre « Conditions particulière de vérification ».

La vérification a porté sur :

- l'état de conservation et de fonctionnement des points suivants¹, dans la limite de la nature de l'équipement de travail et des dispositifs dont il est pourvu lors de notre vérification ;
- l'examen du montage et d'installation pour les équipements installés à demeure ;
- les essais en charge et les épreuves statiques et dynamiques lorsque les équipements de travail sont concernés ;

La vérification ne comporte pas l'examen d'adéquation des équipements.

Accès installés à demeure
Accès au(x) poste(s) de conduite
Accès au(x) support(s) de l'appareil
Autres accès pour entretien, vérification
Chemin de roulement - Supports
Voie de roulement, rails
Poteaux, corbeaux, potence, ancrages
Assise, scellement, réaction aux appuis
Butoirs, amortisseurs
Ancrages, amarrage, haubannage
Mise à la terre de la voie
Châssis - Ossature - Structure - Porteur
Assemblages, liaisons, fixations
Châssis - Porteur - Ossature - Structure - Poteaux/mâts
Mâts, flèche, contre flèche
Plaque de dérive
Organes de roulement (pneumatiques, chenilles, ...)
Chasse-objets ou dispositif équivalent
Stabilisateurs et leurs dispositifs de maintien
Lests ou contrepoids
Mécanismes
Groupes motoréducteurs
Systèmes vis/écrou
Systèmes pignon-crémaillère/couronne/chaîne
Autres organes de transmission et d'accouplements
Freins des mouvements concourant au levage
Freins des mouvements horizontaux / translation / orientation
Autres freins ²
Organes mobiles de transmission et leurs protections
Mécanisme de réglage d'assiette
Suspentes - Tambours - Poulies
Dispositifs de préhension et support de charge
Moufles - crochets - Linguets de sécurité
Fourche, Godet, pince, éperon, potence, grappin
Electroaimant, préhension par le vide (ventouses, ...)
Supports de charge
Habitacle, panier, nacelle
Autres dispositifs de préhension
Dispositif lié à la défaillance d'énergie
Equipement électrique
Enveloppes (coffrets, armoires, boîtier, ...)
Equipements électriques
Liaisons et raccordements
Interconnexion des masses métalliques
Equipement hydraulique
Equipements hydrauliques
Liaisons et raccordements
Niveaux / Pression
Filtres

Equipement pneumatique
Equipements pneumatiques
Liaisons et raccordements
Pression
Filtres / Echappements
Equipement thermique
Moteur
Réservoir de carburant
Bouteille de gaz
Protection des éléments mobiles du moteur
Protection contre les brûlures (échappement, ...)
Poste(s) de conduite
Implantation
Constitution, fixations, plancher
Protection contre les chutes de hauteur
Protection du conducteur (toit, FOPS, ROPS, ...)
Protection contre les risques mécaniques
Plate-forme rabattable
Visibilité (vitrages, essuie-glace, rétroviseurs, miroir, ...)
Extincteur en cabine ou sur l'appareil
Siège et ceinture de sécurité
Chauffage - Éclairage
Organes de service
Organe de mise en marche
Organe d'arrêt général et d'arrêt au poste de travail
Organe(s) d'arrêt d'urgence
Dispositif limitant l'utilisation
Poste de dépannage ou de sauvetage
Commandes à distance
Autres organes de service (boutons poussoirs, ...)
Dispositifs d'alerte et de signalisation
Dispositifs de signalisation (Voyants, afficheurs, ...)
Dispositifs d'alerte (visuels, sonore, ...)
Avertissements / consignes
Dispositifs de sécurité
Dispositifs contrôlant la descente des charges (limiteurs de course, de relevage, d'orientation, dispositifs anticollision, dispositifs parachutes, ...)
Dispositifs limitant les mouvements de l'appareil
Contrôle de dévers, d'inclinaison / synchronisation
Système anticollision ou équivalent
Limiteur/indicateur de charge / moment / capacité
Dispositifs de sécurité spécifiques²
Dispositifs d'isolation et de dissipation des énergies
Eclairage incorporé à l'appareil

¹ La liste est donnée à titre indicatif et ne peut être retenue comme la liste exhaustive des points de vérification

² La nature de ces organes et dispositifs spécifiques est indiquée dans le descriptif de chaque équipement de travail vérifié.